

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT NKOMO+ »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN Adjamé dans le
marché gouro, Lot 23, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT NKOMO+ »

Objet : Commerce général
• Prestations divers .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN Adjamé dans le
marché gouro, Lot 23, Ilot 14

Dirigeant(s) M LAHO GILDAS DAVID RENAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-12030 du 27/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76115/GTCA/RC/2022 du 27/12/2022

